

# CSS PRIMAGAZ

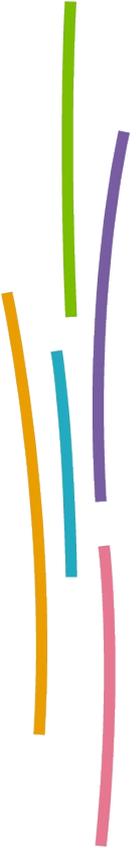
## DREAL Nouvelle-Aquitaine

29 juin 2017

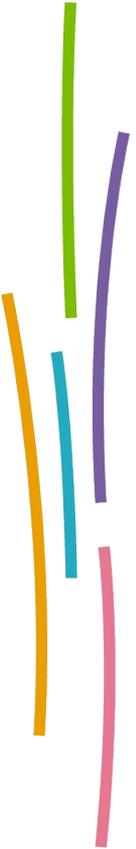


# Ordre du jour

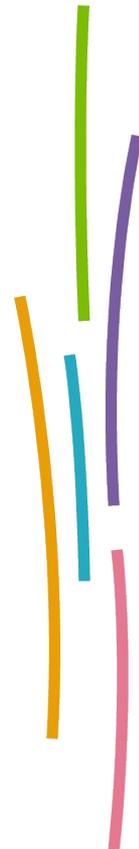
- Bilan d'activités du site des Bardys
- Actualités de l'inspection des installations classées sur le site
- Actualités du PPRT
- Questions diverses



# Bilan d'activités du site des Bardys (présentation Primagaz)



# Actualités de l'inspection des installations classées sur le site



# Visite d'inspection 2017

## Visite d'inspection du 13 avril 2017 :

### Principaux thèmes abordés :

- Contrôle des installations électriques
- Moyens de lutte contre l'incendie et réserve d'eau
- Plan de modernisation des installations électriques
- Protection contre la foudre

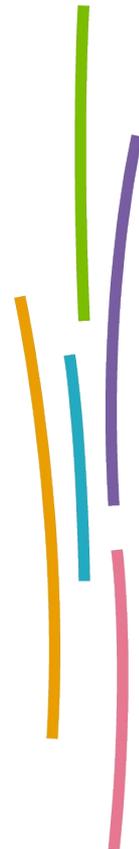
- 8 demandes ont été faites
- 1 non-conformité a été constatée :

**« Justifier de la conformité des temps de réponse des détecteurs gaz par rapport au temps de détection T90 attendu. »**

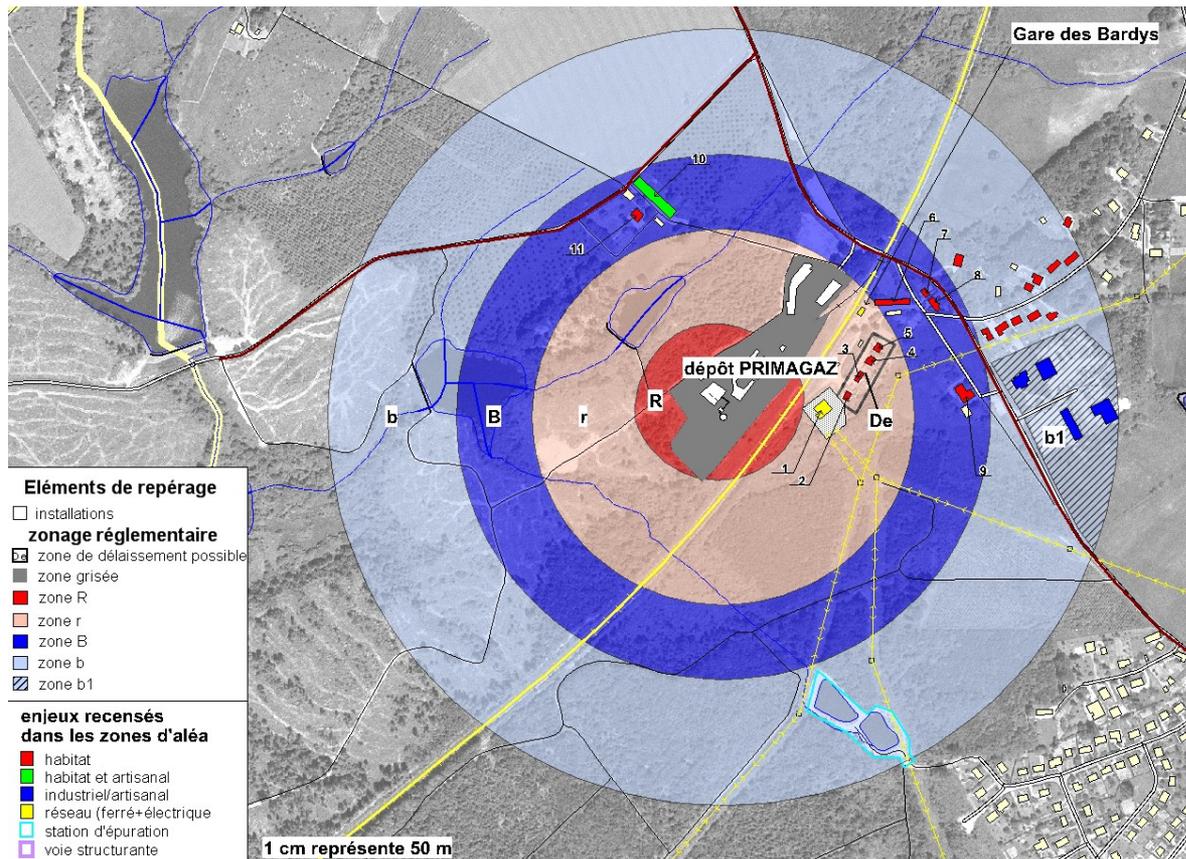
# Visite d'inspection 2017

- D1 : Faire un marquage au sol délimitant la zone de stationnement des camions bouteilles.
- D2 : Le remplacement des quatre flip-flap sera confirmé par écrit.
- D3 : Justifier le manque d'informations sur le rapport de contrôle des installations électriques et prouver que les installations : sphère et poste de chargement/déchargement ont bien été contrôlées
- D4 : De nouvelles mesures de débit devront être réalisées lorsque les nouvelles rampes auront été installées.
- D5 : Faire apparaître les temps de réponse des MMRI pour l'ensemble de leurs fiches de vie
- D6 : À défaut de retirer immédiatement les équipements abandonnés, profiter de la requalification de 2022 pour enlever la partie de la canalisation ne servant plus à l'exploitation.
- D7 : Réfléchir dans le cadre de la réactualisation de l'EDD à la mise en place de glissières autour de la sphère et des équipements associés (tuyauteries) afin de protéger celles-ci d'agressions externes
- D8 : Suite aux discussions relatives aux compléments à apporter à l'étude de dangers, la transmission des documents est attendue pour le 30 juin 2017 en 2 exemplaires.

# Actualités du PPRT



# Zonage du PPRT



## En zone r :

Délaissement des  
4 bâtiments de la  
SNCF

## En zone B :

Travaux de renforcement prescrits et  
recommandés

→ 5 bâtiments d'habitation

→ 1 bâtiment d'artisanat / habitation

## En zones b / b1 :

Travaux de renforcement recommandés

→ 10 bâtiments d'habitation

→ 4 bâtiments industriels / artisanats

# Les travaux prescrits pour les bâtiments de la zone B

- Délai supplémentaire pour la réalisation des travaux prescrits (ordonnance du 22 octobre 2015 relative aux PPRT)  
→ **jusqu'en juin 2021**
- Financement des travaux à hauteur de **10 % de la valeur vénale** du bien ou de **20 000€ maximum**, au-delà les travaux ne font pas l'objet d'aides.
- Répartition du financement
  - 40 % état (crédit d'impôt)
  - 25 % collectivités territoriales
  - 25 % société Primagaz
  - 10 % propriétaire
- Projet d'appel à un opérateur pour accompagner les riverains



# Les travaux prescrits pour les bâtiments de la zone B

- La DREAL a lancé un appel d'offre pour trouver un opérateur
- Le choix de cette opérateur sera fait d'ici fin juillet
- Une réunion publique réunissant les riverains ayant des travaux prescrits sera organisée en fin d'année pour présenter l'opérateur et ses missions



## Règlement du PPRT :

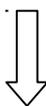
Définit le niveau de protection requis (objectifs de performance)



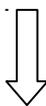
Diagnostic



Choix des travaux à réaliser



Réalisation des travaux

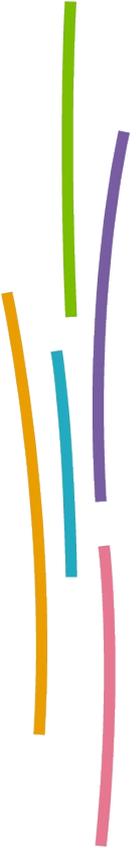


Paiement des travaux

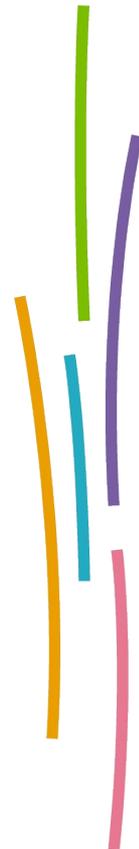
## L'opérateur logement :

- Informe le propriétaire sur les prescriptions du PPRT
- Réalise le diagnostic du logement
- Fait un bilan financier avec le propriétaire
- Propose une liste de travaux
- Aide le propriétaire à choisir les travaux les plus adaptés à son logement
- Assiste le propriétaire dans la consultation des entreprises et dans l'examen des devis
- Propose au propriétaire en fonction du bilan financier établi des solutions de financement adaptées (notamment avance des aides)
- Suit les travaux et atteste de leur bonne réalisation
- Aide le propriétaire à monter le dossier de financement

# Questions diverses



***Merci de votre attention***



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie